



Commission scolaire de la Rivéraine

**TESTS D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ
(TENS)**

Guide à l'intention des candidats et candidates

Version 2018-2019

Qu'est-ce que les TENS?

C'est une évaluation composée de 7 examens à choix multiples qui évalue vos connaissances générales. Les tests sont offerts aux élèves qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, mais qui ont acquis des connaissances équivalentes.

À quoi servent les TENS?

La réussite des TENS permet d'obtenir l'*Attestation d'équivalence de niveau de scolarité* (AENS) délivrée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Toutefois, l'attestation obtenue ne remplace pas le diplôme d'études secondaires (DES) et ne donne pas d'unités en vue d'une diplomation. Cependant, elle propose les avantages suivants :

- ↳ Rend admissible à la formation professionnelle de niveau secondaire (DEP);
- ↳ Satisfait aux exigences de certains employeurs;
- ↳ Permet l'accessibilité à certaines formations conduisant à une *Attestation d'études collégiales* (AEC).

Exigences

Vous devez obligatoirement réussir **5 examens** dont les deux tests de français obligatoires (grammaire et compréhension de texte) ainsi que trois examens parmi les cinq examens optionnels proposés.

Tests obligatoires	Tests optionnels (réussite de 3 examens sur 5)
Français- grammaire Français- compréhension de texte	Anglais, langue seconde Mathématiques Sciences humaines Sciences économiques Sciences de la nature

Seuil de réussite : 60 % et plus

Questions : Chaque examen comporte 40 questions à choix multiples, sauf l'examen de français-compréhension de texte qui contient 35 questions.

Durée : 90 minutes maximum pour chacun des tests, sauf mathématiques dont la durée est de 150 minutes

Matériel permis : Calculatrice pour l'examen de mathématiques seulement, crayons, gomme à effacer

Échec : Vous avez droit à une reprise pour chaque examen, et ce, après un délai de 30 jours. En cas d'échec à la reprise des examens obligatoires de français, un échec est directement transmis au Ministère. Vous pouvez reprendre les tests un an après la date de transmission.

L'administration des TENS et des reprises doit être donnée par une seule commission scolaire.

Sanction : La date de sanction pour l'ensemble des TENS se situe au plus tard six (6) mois après la date de passation du premier examen, incluant les reprises, ainsi que les périodes de congé où la salle d'examens est fermée. Si l'ensemble des examens n'a pas été fait à l'intérieur des 6 mois, un échec est transmis automatiquement. La reprise de l'ensemble des examens (nouvelle série de tests) peut se faire un an après la date de transmission.

Conditions d'admission

- ↪ Avoir 16 ans et plus au 30 juin précédant l'année scolaire en cours;
- ↪ Rencontrer la personne responsable de l'admission pour l'analyse du dossier scolaire.

Démarche

Pour prendre rendez-vous, communiquez auprès du secrétariat du centre situé le plus près de votre domicile :

- ↪ Centre Nicolet : 819 293-5968
- ↪ Centre St-François : 450 568-2277
- ↪ Centre St-Laurent : 819 283-2833

Documents exigés

- ↪ Certificat de naissance original (grand format)
- ↪ Carte d'assurance maladie ou permis de conduire valide
- ↪ Relevé de notes du Ministère et/ou un bulletin scolaire

Coûts

- ↪ Ouverture de dossier : 25 \$
- ↪ Cahiers préparatoires : 15 \$
- ↪ Examens : 100 \$ (adulte sans profil de formation actif)
75 \$ (adulte avec un profil de formation actif)

Passation des examens TENS

Les examens se font dans les salles d'examens des centres de Formation générale des adultes, selon les disponibilités de la salle d'examens.

Vous devez prendre rendez-vous auprès du secrétariat pour planifier votre examen, au moins 24 h à l'avance. Une pièce d'identité avec photo sera exigée au moment de l'examen.

- ↪ Centre Nicolet : 819 293-5968
- ↪ Centre St-François : 450 568-2277
- ↪ Centre St-Laurent : 819 283-2833

Documents préparatoires

Le contenu de chaque cahier préparatoire se veut un **survol** des connaissances évaluées dans les tests du TENS et se doivent d'être **combinées à vos expériences et connaissances personnelles**. Nous vous invitons à consulter les liens Internet insérés à la version électronique pour compléter vos apprentissages.

Des cahiers préparatoires sont disponibles sur le site Internet de la CS des Draveurs à l'adresse suivante :

<https://www.csmv.qc.ca/sommaire-de-loffre-de-service/reconnaissance-des-acquis-tens-gedts-et-tdg/test-dequivalence-de-niveau-secondaire-tens/>

Ressources complémentaires

www.alloprof.qc.ca
www.formationeda.com
www.coursalamaison.com

Français	
www.francaisfacile.com	Cours, exercices et tests
www.ccdmd.qc.ca/fr	Exercices et corrigés
www.leconjugueur.lefigaro.fr	Verbes
www.profmarcel.com	Capsules vidéo
Mathématiques	
www.mathfacile.com/fr	Tests, cours, exercices, jeux en ligne
www.khanacademy.org	Exercices
www.ilemaths.net	Exercices
Youtube : voir la chaîne « Claude Auger enseignant »	Capsules vidéo
Anglais	
www.duolingo.com	Exercices interactifs
www.anglaisfacile.com	Tests de niveaux, exercices et jeux
www.as-tu-vu.com/cours-de-langues	
www.englishlearning.com	Tests en ligne pour la prononciation
Sciences	
www.mesexercices.com/	Culture générale, tests sur différents sujets
www.thecanadianencyclopedia.com	Histoire et politique